

CONSEIL MUNICIPAL Session Ordinaire



CHIGNIN

DÉPARTEMENT de la SAVOIE

Canton de Montmélian
Mairie de CHIGNIN

☎ 04.79.28.10.12

📠 04.79.28.01.36

✉ mairiedechignin@wanadoo.fr

L'an deux mille quinze et le jeudi 29 janvier, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de :
Monsieur Michel RAVIER, Maire

Mesdames, Messieurs les Adjointes : Annick HYVERT, Michel QUENARD, Marie-Ange COLIN, Christophe OUVRARD.

Mesdames, Messieurs les Conseillers : Pascal BONTRON, Barbara DEPONGE, Joëlle FELIX, Joël MARIÉ, Aurélie MARIE, Christelle METGE, Catherine QUENARD, Christian QUENARD, Florent QUENARD.

Formant la majorité des Membres en exercice.

Absent excusé : Jean-Charles GIRARD-MADOUX ayant donné pouvoir à Aurélie MARIE

Absent non excusé : Néant

Monsieur Florent QUENARD a été nommé secrétaire.

CHOIX DU BUREAU D'ÉTUDE POUR L'ÉVOLUTION DE NOTRE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS EN PLAN LOCAL D'URBANISME

Suite à notre annonce publiée dans le bulletin officiel des annonces de marchés publics le 12 décembre 2014, nous avons envoyé notre cahier des charges à 16 cabinets d'urbanisme.

Quatre cabinets ont soumissionné et trois ont été sélectionnés. L'étude comparative des offres sur les critères prix 40% et techniques 60 % ont conduit le Conseil Municipal à retenir le Cabinet Epode pour nous accompagner dans l'élaboration de notre PLU.

MISE A JOUR DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Conseil Municipal a décidé la mise à jour de son Plan Communal de Sauvegarde. L'organigramme communal de gestion de crise a été modifié ainsi que le schéma d'alerte des responsables communaux. Il est encore prévu de revoir les diagnostics, les fiches « réflexe », les fiches « mission » et certaines procédures pour finaliser ce projet.

ENTRETIEN DU TERRAIN DE FOOT

L'Avenir Sportif de Chignin a proposé deux devis pour l'entretien annuel de la pelouse du terrain de foot. Une entreprise nous paraît plus intéressante que l'autre. Dans un premier temps, l'assemblée va recevoir cette entreprise pour peaufiner son diagnostic.

PAIEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2015 AVANT LE VOTE DU BUDGET GÉNÉRAL ET SES ANNEXES

Afin de pouvoir procéder au règlement des factures d'investissement concernant des travaux non terminés sur l'exercice 2014, le Conseil Municipal donne son accord pour engager, liquider et mandater ces dépenses par anticipation en attendant le vote du budget 2015.

COMPTE RENDUS :

1-RÉUNIONS MAIRE-ADJOINTS

Monsieur Le Maire informe l'assemblée de la fin des tarifs réglementés d'électricité au 31 décembre 2015. Le SDES (Syndical Départemental d'Énergie de la Savoie) se propose de créer pour ses collectivités membres la création d'un groupement de commande pour

l'achat d'énergie. Le Conseil Municipal approuve cette démarche et décide d'y adhérer.

La société en charge de notre éclairage public n'existe plus ; elle vient d'être rachetée. Le Conseil municipal attend de rencontrer le repreneur avant de négocier notre contrat annuel d'entretien.

La Ministre de l'Éducation Nationale nous informe que si un projet éducatif territorial (PEDT) n'est pas mis en œuvre pour la rentrée 2015/2016, le maintien des aides pour les activités périscolaires ne sera plus possible. Or, cette mise en place est assez draconienne et les contraintes importantes.

La réhabilitation du Marais du Bondeloge se poursuit sans observations particulières.

Le Maire présente la proposition faite par la Communauté de Communes Cœur de Savoie concernant la mutualisation des services. Le Conseil Municipal fait savoir qu'il n'est pas intéressé par ce projet.

Initialement prévu les 20 et 21 juin 2015, l'anniversaire de notre jumelage avec Villarbase sera reporté en raison de la venue du Pape à Turin à cette date. De ce fait, une autre date a été proposée : celle du 19 et 20 septembre 2015.

2- COMMISSIONS

❖ SIVU – Assainissement

Monsieur le Maire informa l'assemblée que chaque année, le tarif de l'assainissement applicable au 1^{er} janvier est voté par le SIVU Assainissement du Pays de Montmélian. Pour 2015, 2% d'augmentation se traduit par un passage de 0.37 m³ au lieu de 0.36 m³ pour la part SIVU.

D'autre part, une étude est en cours pour formaliser un schéma directeur d'assainissement à l'échelle de l'ensemble des communes raccordées à la STEP (Station d'épuration des eaux usées).

Le diagnostic réalisé fait apparaître des interférences entre le réseau d'assainissement et le pluvial. Ces deux réseaux se doivent d'être séparés ; il sera nécessaire que chaque propriétaire respecte la conformité de leurs branchements.

❖ Urbanisme

Une déclaration préalable et un permis de construire ont été déposés et n'ont fait l'objet d'aucune réserve.

❖ Travaux

Le démarrage des travaux d'enfouissement au Villard est prévu pour le mois de mars.

QUESTIONS DIVERSES :

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées, la séance est levée à 22H10.

Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie, en exécution de l'article 56 de la loi du 05 avril 1984. Fait en Mairie, le 30 janvier 2015

Le Maire, Michel RAVIER

